Synthese du projet - Simulateur d'exoneration

Site: Boulazac(Saint Laurent (abattoir)) DFG

1. Données renseignées :

- Surface du parking (m²): 4790.0

- Surface de l'ombrière (m²) : 2395.0

- Valeur vénale du parking (EUR) : 335300.0

- Coût initial (EUR) : 167650.0

- Durée d'étude (ans) : 20

- Taux d'actualisation (%): 5.0

- Seuil d'exonération (%): 10.0

- Maintenance annuelle (EUR): 2514.75

- Coût recyclage (EUR): 16765.0

- Production annuelle (kWh): 2644080.0

- Prix kWh (EUR): 0.1

- Montant des aides (EUR): 0.0

2. Résultats calculés :

- Revenus actualisés (EUR): 3,295,108.11

- Coûts actualisés (EUR): 205,307.90

- CNA (EUR) : -3,089,800.22

- Seuil d'exonération (10%) (EUR) : 33,530.00

- Exonération possible ? : NON NON

Méthodologie de calcul

Cette page détaille les formules utilisées dans le calcul du Cout Net Actualisé (CNA) et les critères d'exoneration.

- 1. Revenus actualisés = Somme sur la durée :
- (Production annuelle × Prix du kWh) / (1 + taux)^t + aides
- 2. Coûts actualisés = Coût initial + Somme des maintenances actualisées + Recyclage actualisé :
 CAPEX + Somme (maintenance / (1 + taux)^t) + (recyclage / (1 + taux)^durée)
- 3. CNA = Coûts actualisés Revenus actualisés
- 4. Seuil d'exoneration = Valeur venale du parking x seuil %
- 5. Exoneration accordée si CNA > Seuil

Sources légales : Loi APER, décret d'application sur les ombrières photovoltaïques, articles du Code de l'urbanisme (R111-24 et suivants).